

Résumé

Section A - Introduction et Avertissements

Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables. Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables. Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire. La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Turbo" certificats sur Indice
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Parnassusweg 789, 1082 LZ Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOB48

Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. www.afm.nl

Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 29 mai 2026 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

Section B - Informations clés sur l'émetteur

Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Parnassusweg 789, 1082 LZ Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOB48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de crédit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

Identité de ses principaux dirigeants

Administrateurs de BNP Paribas Issuance B.V. : Edwin Herskovic/Cyril Le Merrer/Folkert van Asma/Hugo Peek/Matthew Yandle.

Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Deloitte Accountants B.V. sont les auditeurs de l'Emetteur. Deloitte Accountants B.V. est un cabinet d'audit agréé indépendant aux Pays-Bas. Les auditeurs concernés de Deloitte Accountants B.V. qui ont signé les rapports d'audit indépendant incorporés par référence dans le prospectus de base sont membres de l'Institut royal

Bilan		
	Année	Année-1
En €	31/12/2025	31/12/2024
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	164 334 371 318	124 241 216 005
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	29 275	22 860
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	n.a	n.a
État des flux de trésorerie		
	Année	Année-1
En €	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-2 184 469	-471 573
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	4 500 000
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0

Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Droits attachés aux valeurs mobilières

Maintien de l'Emprunt à son Rang - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

Cas de Défaut - Les modalités des Titres ne prévoient pas de cas de défaut.

Loi applicable - Les Titres sont soumis au droit français.

Intérêts - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.

Sous-jacent - Indice.

Remboursement - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.

A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé à la Date de Remboursement.

Remboursement Final

A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Emetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

Formules de Paiement Final

Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

Produits à Effet de levier:

Effet de levier: produits à terme fixe qui ont un rendement fixe si certaines conditions (y compris un plafond) relatives à un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence sont remplies. Le capital peut ne pas être garanti.

Formules de Paiement Final (ETS 2200/1)

si les Titres sont définis comme étant des Titres *Call*:

$$(i) \quad \frac{\text{Max}(0; \text{Prix de Règlement Final} - \text{Prix d'Exercice})}{[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}]} ; \text{ ou}$$

"Cas de Knock-out" :

En matière de Titres Call :

Le Niveau est "inférieur ou égal" au Niveau de Knock-out.

En matière de Titres Put :

Le Niveau est "supérieur ou égal" au Niveau de Knock-out.

"Niveau" désigne le Niveau Officiel.

"Niveau de Knock-out" comme défini dans le tableau ci-dessous.

Fiscalité - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.

Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986 (le "**Code**"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

Assemblées Générales - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Représentant des Titulaires - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-I-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).

Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("**BNPP**" ou le "**Garant**") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 29 mai 2026 (la "**Garantie**"). Identifiant

Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Depuis le 1er janvier 2023, les entités d'assurance du Groupe BNP Paribas appliquent IFRS 17 "Contrats d'assurance" et IFRS 9 "Instruments financiers", différés pour ces entités jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17.

Compte de résultat				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2025	31/12/2024	31/03/2026	31/03/2025
Produit Net Bancaire	51 223	48 831	14 056	12 960
Coût du risque	-3 350	-2 999	-922	-766
Coûts des risques juridiques sur instruments financiers	-203	-202	-245	-15
Résultat d'exploitation	16 296	15 437	4 179	3 922
Résultat net, part du Groupe	12 225	11 688	3 217	2 951
Résultat par action	10,29	9,57	2,73	2,44
Bilan				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2025	31/12/2024	31/03/2026	31/03/2025
Total des actifs	2 792 981	2 704 908	2 931 529	2 802 044
Dettes représentées par un titre	302 391	302 237	311 766	313 163
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	137 649*	119 370*	n.a	n.a
Dettes subordonnées	35 289	32 615	33 988	32 546
Prêts et créances sur la clientèle	897 358	900 141	915 780	894 201
Dettes envers la clientèle	1 075 564	1 034 857	1 093 160	1 027 112
Capitaux propres (part du Groupe)	125 513	128 137	129 979	130 115
Créances douteuses / encours bruts**	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,6%	12,9%	12,8% (CRR3)	12,4%
Ratio de fonds propres total	17%	17,1%	17,3% (CRR3)	16,7% (CRR3)
Ratio de levier	4,5%	4,6%	4,4%	4,4%

(*) Périmètre prudentiel

(**) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non netts des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) et y compris les effets de l'application de la norme IFRS 5 en relation avec les actifs non courants détenus en vue de leur cession.

Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en oeuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
5. Un contexte économique et financier défavorable a pu par le passé, et pourrait à l'avenir, affecter significativement le Groupe BNP Paribas et les marchés sur lesquels il opère.
6. Des mesures législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que des évolutions législatives et réglementaires en cours ou à venir, pourraient affecter de manière significative le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.

Assemblées générales : Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?

Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Financial Markets S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 18 août 2026.

Une demande a été présentée par l'Émetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris/Open Market at the Stuttgart Stock Exchange.

Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France et en Belgique.

Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Émetteur.

Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?

Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : ROMUWSFPU8MPRO8K5P83.

L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

Pourquoi ce prospectus est-il établi?

Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Émetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.

Produit net estimé : 6 215 100 EUR.

Convention de prise ferme

Non applicable.

Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Émetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.

Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.

BNP Paribas Financial Markets SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Financial Markets SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Émetteur, un intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Niveau Knock-out	Livraison ou mois d'échéance	Bourse des Futures ou Options	Date d'Evaluation	Date de Remboursement	Parité
FRBNPP11XUO9	10 000	10 000	CL00B	EUR 2,29	Call	EUR 1 096	EUR 1 096	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUP6	10 000	10 000	CL0UB	EUR 1,89	Call	EUR 1 100	EUR 1 100	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUQ4	10 000	10 000	CL0VB	EUR 1,49	Call	EUR 1 104	EUR 1 104	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUR2	10 000	10 000	CL0WB	EUR 1,09	Call	EUR 1 108	EUR 1 108	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUS0	10 000	10 000	CL0XB	EUR 0,69	Call	EUR 1 112	EUR 1 112	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUT8	10 000	10 000	CL0YB	EUR 0,51	Put	EUR 1 124	EUR 1 124	septembre 2026	Euronext Derivatives	18 sept 26	24 sept 26	10
FRBNPP11XUU6	10 000	10 000	CL0ZB	EUR 0,51	Put	EUR 1 124	EUR 1 124	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUV4	10 000	10 000	CL1UB	EUR 0,91	Put	EUR 1 128	EUR 1 128	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUW2	10 000	10 000	CL1VB	EUR 1,31	Put	EUR 1 132	EUR 1 132	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUX0	10 000	10 000	CL1WB	EUR 1,71	Put	EUR 1 136	EUR 1 136	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUY8	10 000	10 000	CL1XB	EUR 2,11	Put	EUR 1 140	EUR 1 140	décembre 2026	Euronext Derivatives	18 déc 26	24 déc 26	10
FRBNPP11XUZ5	100 000	100 000	CL1YB	EUR 9,75	Call	EUR 7 650	EUR 7 650	décembre 2026	Euronext Derivatives (Paris)	18 déc 26	24 déc 26	100
FRBNPP11XV05	100 000	100 000	CL1ZB	EUR 8,75	Call	EUR 7 750	EUR 7 750	décembre 2026	Euronext Derivatives (Paris)	18 déc 26	24 déc 26	100
FRBNPP11XV13	100 000	100 000	CL2UB	EUR 4,75	Call	EUR 8 150	EUR 8 150	novembre 2026	Euronext Derivatives (Paris)	20 nov 26	26 nov 26	100
FRBNPP11XV21	100 000	100 000	CL2VB	EUR 4,25	Call	EUR 8 200	EUR 8 200	novembre 2026	Euronext Derivatives (Paris)	20 nov 26	26 nov 26	100
FRBNPP11XV39	100 000	100 000	CL2WB	EUR 3,95	Call	EUR 8 230	EUR 8 230	décembre 2026	Euronext Derivatives (Paris)	18 déc 26	24 déc 26	100
FRBNPP11XV47	100 000	100 000	CL2XB	EUR 3,75	Call	EUR 8 250	EUR 8 250	novembre 2026	Euronext Derivatives (Paris)	20 nov 26	26 nov 26	100
FRBNPP11XV54	100 000</											

N° de Souche / Code ISIN	Indice	Devise	Code ISIN de l'Indice	Code Reuters de l'Indice	Sponsor de l'Indice	Site Internet du Sponsor	Bourse	Site Internet de la Bourse
FRBNPP11XUO9	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUP6	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUQ4	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUR2	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUS0	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUT8	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUU6	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUV4	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUW2	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUX0	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUY8	AEX®	EUR	NL0000000107	.AEX	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Amsterdam	www.euronext.com
FRBNPP11XUZ5	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV05	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV13	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV21	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV39	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV47	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV54	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV62	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV70	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV88	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N.V.	www.euronext.com	Euronext Paris	www.euronext.com
FRBNPP11XV96	CAC 40®	EUR	FR0003500008	.FCHI	Euronext N			